



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

29 MARS 2021

LETTRE D'INFORMATION

en Nouvelle-Aquitaine



FRANCE RELANCE en Nouvelle-Aquitaine

« Avec France Relance, reprendre notre destin en main,
construire la France de 2030 »

*Emmanuel Macron,
Président de la République*

« Nous devons réarmer nos territoires, nous devons investir
dans nos territoires, nous devons nous appuyer sur nos territoires.
C'est l'objet de la relance »

*Jean Castex,
Premier ministre*



Découvrez le nouvel agenda des appels à projets du plan de relance en cliquant [ici](#)



Thèmes abordés cette semaine

COMPÉTITIVITÉ

Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires

Aide à la modernisation des librairies en Nouvelle-Aquitaine

Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires

Initialement doté par l'État de 400 M€, ce fonds finance des projets de développement ou de relocalisation industrielle les plus structurants pour les territoires. Depuis son lancement, 531 projets industriels ont déjà été accompagnés. Face au succès rencontré par le fonds, l'État et les Conseils Régionaux annoncent une mobilisation 300 M€ de crédits supplémentaires jusqu'au 1^{er} juin 2021. L'État mobilisera 157 M€, dont 15 M€ à destination de la Nouvelle-Aquitaine. Le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine s'est engagé à

mobiliser en contrepartie 15 M€ dans le cadre de cet appel à projets. Ces crédits supplémentaires devraient permettre de soutenir une soixantaine de projets supplémentaires.

Depuis novembre 2020, l'Etat a engagé 26 M€ pour soutenir 46 projets représentant 133 M€ d'investissements et près de 1000 emplois créés. En 2020-2021, ce seront près de 50 M€ de crédits France relance qui auront été accordés à des projets candidats à ce fonds.

Les entreprises peuvent candidater jusqu'au 1^{er} juin sur la plateforme : <http://relance.projets-territoriaux.bpifrance.fr/>.

Point contact :
colin.ducrotoy@directcte.gouv.fr

Aide à la modernisation des librairies en Nouvelle-Aquitaine

Dans le cadre du plan de relance, une enveloppe de 12 M€, gérée par le CNL et les DRAC, accompagne la consolidation et le développement de librairies. Jusqu'au 16 avril 2021, les librairies indépendantes éligibles (voir conditions sur le site de la DRAC Nouvelle-Aquitaine), peuvent déposer un dossier de candidature.

Avec un taux d'accompagnement pouvant atteindre 70 % des coûts éligibles, cette subvention fait partie intégrante du plan France Relance et a pour but de soutenir notamment la réalisation de travaux de rénovation (honoraires

et études compris) ou l'acquisition de mobilier, matériels, équipements informatiques et outils liés à l'activité de librairie.

Mise en place dans le contexte de la crise sanitaire, cette subvention a pour objectif de permettre aux librairies d'accélérer leurs investissements de modernisation afin notamment d'améliorer leurs conditions d'accueil du public mais également de générer des gains de productivité.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

Point contact :
communication.drac-nouvelle-aquitaine@culture.gouv.fr



Retrouvez l'ensemble des mesures du plan de relance

planderelance.gouv.fr

Retrouvez notre rubrique plan France Relance en Nouvelle-Aquitaine
[Le-plan-de-relance-en-Nouvelle-Aquitaine](#)